

LE MIRABEAU

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISANT TOUS LES 15 JOURS

Rédaction : Mont du Moulin, 16, — Administration : rue Neuve, 3, Hodimont-Verviers.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

Annonces, 10 cen. la ligne
Réclames, 20 id.

Une réduction de 50 p. c. sera accordée à nos abonnés d'un an ainsi qu'aux sociétés de Libre-Pensée et de Secours mutuels.

Mouvement pour le suffrage universel

Au Peuple Belge !

« Tous les pouvoirs émanent de la nation ; tous les Belges sont égaux devant la loi, » dit la Constitution de 1831.

En réalité, tous les pouvoirs émanent d'un petit nombre de privilégiés, et les Belges sont partagés en deux classes : ceux qui ont la richesse et les droits, ceux qui ont la misère et les charges.

Nous voudrions voir disparaître dès aujourd'hui cette inégalité, au moins devant les urnes électorales, car la classe la plus nombreuse de la société doit évidemment être représentée aux Chambres, car le peuple doit pouvoir s'occuper des affaires publiques, lui dont le pain quotidien dépend de la prospérité nationale.

Certes, la Constitution a dérogé elle-même aux principes que nous rappelions tantôt, lorsqu'elle a fait du cens une condition de l'inscription des citoyens sur les listes électorales. Mais les constitutions ne sont pas immuables, et ce n'est point un « révolutionnaire » qui a dit dans une occasion solennelle, que l'édifice élevé par le Congrès peut et doit s'élever encore.

Le suffrage universel existe en Amérique, en Allemagne, en Suisse et en France ; c'est-à-dire dans les pays qui sont à la tête de la civilisation. Introduit en Belgique, il rendrait presque impossibles la corruption et les fraudes électorales, contre lesquelles échoueront toujours les lois répressives ; il donnerait une gamme plus variée et plus étendue d'opinions à la représentation nationale ; il ferait l'éducation politique du peuple ; enfin, à une époque où les esprits les plus distingués s'effrayent des graves complications que pourrait amener la question sociale, il fournirait aux classes laborieuses un moyen légal de revendication et il amènerait pacifiquement des réformes nécessaires. Le bulletin de vote remplacerait le fusil.

Telles sont les raisons pour lesquelles le **Parti socialiste belge** a décidé de provoquer un vaste mouvement pour l'obtention du suffrage universel. A ce mouvement, dont le Parti entend prendre simplement l'initiative, pourront participer tous les citoyens, toutes les sociétés ouvrières et bourgeoises, politiques et autres. Les individus ou les groupes qui déclareront par écrit vouloir le suffrage universel et qui nous adresseront cette déclaration avant le 25 janvier prochain, seront convoqués au congrès général qui se tiendra à Bruxelles le dimanche 1^{er} février, et dans lequel sera élu le comité qui dirigera le mouvement.

Provisoirement, le Conseil Général du parti socialiste s'est chargé de cette tâche, et il a commencé déjà la propagande sur tous les points du pays.

Nous espérons que les socialistes des différentes écoles oublieront momentanément les disputes qui les divisent sur d'autres questions : une entente complète, une forte union peuvent seules nous permettre de conquérir le droit de vote, droit naturel, droit imprescriptible des peuples. Nous espérons que tous les progressistes sincères seront avec nous, et que nous entendrons encore la parole sympathique des vieux champions de la cause populaire comme celle des membres de la jeune génération bourgeoise ralliée à nos idées. Nous espérons que tous les organes de la presse démocratique nous prêteront leur concours ; que tous les citoyens dont l'opinion n'est point faite encore assisteront à nos meetings ; que tous les adversaires du suffrage universel viendront nous y combattre.

Il faut qu'un réveil général se fasse partout ; il faut que le peuple belge se rappelle les traditions démocratiques de son histoire, et qu'il se montre à l'Europe le chef d'avoir si longtemps piétiné sur place pendant que les autres nations avançaient dans la grande voie du progrès.

A l'œuvre donc dans tous les ateliers, à l'œuvre dans tous les cercles, à l'œuvre dans tout le pays !

Pour le Comité du Parti socialiste belge,

C. DE PAEPE, L. BERTRAND, A. DUVERGER, PH. COENEN, C. GOETSCHALK, E. VAN BEVEREN, P. VERBAUWEN, P. DE WITTE, F. DE WACHTER, E. ANSEELE.

Toutes les adhésions doivent être envoyées à Jacques Bassé, rue St. Liévin, 163, à Gand, — avant le 25 janvier, si les adhérents veulent assister au congrès.

Nous prions les journaux auxquels nous envoyons le présent manifeste de bien vouloir l'insérer ou l'analyser.

Des orateurs se mettent à la disposition des sociétés ou des particuliers, qui désireraient qu'une conférence sur le suffrage universel fût donnée en leur localité. Ecrire à l'adresse ci-dessus.

Les Drame de la Misère

—0—

Décidément, si nous devions mentionner toutes les morts occasionnées par la misère, les colonnes du MIRABEAU ne nous suffiraient pas. Aussi, n'est-ce plus par un ou par deux que l'on compte les décès de ce genre, mais bien par douzaines. Nous nous bornerons cette fois, vu le cadre restreint dont nous pouvons disposer à vous narrer, d'une manière la plus brève possible, la mort, par suite du froid sibérien qui règne depuis quelque temps déjà, d'une petite fille de 10 ans.

Avant d'aborder le sujet, disons quelques mots de la localité où s'est passé le drame.

La commune de V... est située à deux kilomètres environ de la ville de Liège. Le drapeau du libéralisme (?) y règne en maître. Tout y est au dire des philanthropes indigènes, pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Trompé par la description aussi alléchante que menteuse que l'on nous faisait, nous avons élu domicile dans cette nouvelle terre promise. Le fait qui vient de s'y passer vous démontrera comment les libéraux gèrent les communes qui ont l'heureuse chance de se trouver sous leur administration.

Un jour de la semaine écoulée, au moment où j'allais quitter la maison pour aller travailler arrive chez moi un ami. Il avait la physionomie toute bouleversée, le teint du visage d'une pâleur extrême, les larmes lui roulaient des yeux et tombaient assez abondamment sur une espèce de mouchoir qu'il tenait en main. Du regard je l'interrogeai, car il m'eût été impossible de prononcer une seule parole tellement était grand mon étonnement. Pour toute réponse, mon ami se laissa tomber sur une chaise et se mit à grincer des dents d'une manière épouvantable. Il me faisait peur, je craignais pour sa raison ; car jamais je ne l'avais vu dans pareil état. Enfin après quelques minutes d'un silence profond, il se leva et, d'une voix qui trahissait une certaine émotion, il me dit :

— Tu connais la veuve X... et sa fille ?

— Oui.

— Eh bien ! j'arrive de là ; à minuit la veuve est venue me réveiller en pleurant et me supplia instamment de porter secours à son enfant. Sans demander ce que son enfant avait pour courir de si grands risques, je suivis machinalement la pauvre femme jusqu'à son logis. O ! douleur profonde ! si tu avais vu, mon cher ami, dans quel affreux taudis demeure cette malheureuse, si tu avais vu sur quel grabat elle et sa fille doivent se coucher, tu n'aurais pu retenir tes pleurs. Ah ! oui des pleurs ! Figure-toi quatre murs entièrement nus, parsemés de nombreuses et larges crevasses par où pénètre avec une violence inouïe cette bise aussi impitoyable que froide ; pas un meuble ne se trouve dans cette pièce, si ce n'est cinq ou six briques disposées de façon à former deux sièges ; et, dans un coin, un peu de paille recouverte par deux vieilles jupes en lambeaux, servent de lit à ces malheureux êtres humains. La neige y tombe quasi comme en pleine rue.

Mais je m'occupe de te faire des descriptions, chose qui, pour le moment, est superflue, et j'oublie le sujet de ma visite. Revenons au sujet primitif :

J'arrive donc dans cette mesure, la veuve me montra du doigt le grabat où le corps inanimé de sa fille gisait entouré par de véritables monceaux de neige. Je m'approchai inconsciemment, sans savoir pourquoi je me trouvais là, mais les cris désespérés de la mère me rappelèrent bientôt à la réalité. Je soulevai alors le corps maigre et chétif de cette malheureuse enfant. Pour comble de malheur, la pauvre femme, sous le coup d'une forte émotion, tomba évanouie. En présence de ce double accident, je repris mon sang-froid habituel. Soulevant la petite, je remarquai, avec effroi, que son dos n'était qu'une masse de glace, le paille y était gelée. Voyant que tout espoir de la ramener à la vie était perdu, je la reposai à terre et je prodiguai quelques soins à la mère ; enfin, elle reprit connaissance. Je la suppliai alors de m'accompagner jusqu'à mon logis. Je me chargeai du cadavre de l'enfant et, accompagné de la pauvre veuve, je retournai chez moi.

J'ai mandé à un menuisier de faire un cercueil pour la petite. La mère étant gravement malade, ma femme a requis un médecin pour la soigner.

Je viens donc, cher ami, te consulter pour savoir ce que, en semblable occurrence, tu trouves de meilleur à faire.

— Ecoute, cher citoyen, pareilles choses arrivent tous les jours, mais comme elles n'ont pas de témoin, elles restent inconnues. Je ne te parlerai pas des moyens propres à remédier à cette situation, car je n'ai guère le temps, en ce moment. Tu me demandes ce que, à ta place, je ferais à l'égard de cette malheureuse ; écoute : Si tu avais de la richesse, je te conseillerais de l'héberger, de la prendre sous ta sauvegarde, mais je sais bien que du côté de la fortune, tu me ressembles, c'est-à-dire que tu as toutes les peines du monde pour joindre les deux bouts de l'an. Eh ! bien, une chose reste à faire : Puisque l'on vante tant l'administration de cette commune, va trouver le bourgmestre, expose lui la situation, et demande qu'il veuille bien subventionner la mère de manière qu'elle puisse vivre tranquillement.

— C'est bien ; je suivrai ton conseil. Je te rendrai compte du résultat de mes démarches le plus tôt possible. Sur ce, je te laisse, au revoir !

Nous aussi, nous rendrons compte (si le MIRABEAU nous le permet) de ces démarches car nous sommes diablement curieux d'en connaître le résultat. P. TROLEUR.

Feuilleton du *Mirabeau*. 2.

LA RELIGIEUSE

—o—

(Suite).

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi. On avait fait des dons considérables à mes sœurs. Je me promettais un sort égal à leur, et ma tête était remplie de projets séduisants, lorsqu'on me fit demander au parloir. C'était le père Séraphin, directeur de ma mère ; il avait été aussi le mien ; ainsi, il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite : il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition, et je lui déclarai nettement que je ne me sentais aucun goût pour l'état religieux. Tant pis, me dit-il, car vos parents se sont dévoués pour vous, et je ne vois plus ce qu'ils pourraient pour vous dans la situation étroite où ils se sont réduits. Réfléchissez-y, ma chère enfant ; il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province où l'on vous recevra pour

La Propriété*.

(SUITE.)

Est-ce une exception, comme on se plaît à le croire, que cette mort du pauvre par la faim ? Non, c'est un état permanent de la civilisation. La non satisfaction du besoin nécessaire, le manque de secours, les mauvaises conditions hygiéniques, la misère, en un mot est une maladie chronique qui moissonne chaque jour des milliers de victimes. La classe pauvre se meurt d'anémie ; mais la mort violente, par privation absolue, est elle aussi, fréquente. On la constate journellement en certains pays, par exemple, l'Italie, où les journaux démocratiques, à leur grand honneur, mettent ces faits en lumière — quand ils en ont connaissance. — De tels malheurs — disons de tels crimes — arrivent en France, à Paris, partout en Europe. Les suicides pour cause de misère se multiplient d'une façon effrayante, et ils iront toujours en augmentant, à mesure que les progrès de la science, en multipliant les machines, diminueront la somme du travail humain ; tant que la richesse, par la puissance qui lui est propre, ira s'accroissant, se resserrant en un plus petit nombre de mains, appauvrissant la classe moyenne, affamant le peuple.

Mais, disent les économistes, il est de l'intérêt du riche de faire travailler, afin de s'enrichir davantage. — S'il s'agissait ici d'une autre question que celle de la mort ou de la vie, on pourrait remarquer cet aveu : qu'on s'enrichit à faire travailler les autres, et discuter la légitimité du fait. Pour le moment, ne nous occupons que du simple droit de vivre.

Le fait lui-même répond aux économistes. Tout le monde ne voit pas son intérêt, ou, le voyant, ne veut pas le suivre. Tel jeune héritier d'une grande fortune préfère les plaisirs à l'industrie ; celui-là spéculer, celui-ci se ruine ; mais c'est au profit du vice et non du travail. Il y a parmi les riches des artistes, des érudits, des grands seigneurs, qui ne se soucient nullement de commerce et d'agriculture, et préfèrent se contenter de leurs rentes que de les doubler par des soins et des calculs ennuyeux. Enfin, il n'est pas vrai que les intérêts du riche soient en accord avec ceux du travail. Ils sont très-souvent opposés : par exemple, les lords anglais ont bien reconnu qu'en chassant les paysans de leurs

* *Le Socialisme progressif*, Lugano, Suisse.

une modique pension, et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parents, qui peut se faire attendre encore longtemps... Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure était prévenue ; elle m'attendait au retour du parloir. J'étais dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit : « Et qu'avez-vous, ma chère enfant ? (Elle savait mieux que moi ce que j'avais.) Comme vous voilà ! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre ! vous me faites trembler. Est-ce que vous avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère ? » Je pensais lui répondre, en me jetant dans ses bras : « Eh ! plutôt à Dieu !... » Je me contentai de m'écrier : « Hélas ! je n'ai ni père ni mère ; je suis une malheureuse qu'on déteste et qu'on veut enterrer ici toute vive. » Elle laissa passer le torrent ; elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venait de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi ; elle me plaignit ; elle m'encouragea à ne point embrasser un état pour lequel je n'avais aucun goût ; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. Oh ! monsieur, combien ces supérieures de couvent sont artificieuses ! vous n'en avez point d'idées. Elle écrivit en effet. Elle n'igno-

domains, en supprimant la façon des terres et en les transformant en prés pour l'élevage du bétail, ils dépenseraient moins, récolteraient plus, auraient plus d'agrément de leurs propriétés. Le blé, il est vrai, devenait plus cher et le travail manquait en même temps.

Mais qu'importe ? Le riche est maître de ce qu'il possède. Les paysans furent chassés et moururent de faim.

Pour être moins éclatant et moins mémorable, parcequ'il se produit en détail, le même fait n'en a pas moins lieu chaque jour, en tous pays. Tous les ans, dans toutes les industries, à certaines époques, l'ouvrier cesse de percevoir son salaire ; chaque hiver au village, le journalier s'assied tristement près de l'âtre tiède ou froid et se serre le ventre, en attendant le printemps. Chaque hiver, en Italie, des bandes de paysans affamés vont crier sous les fenêtres de leur syndics : Du pain et du travail ! — Pour toute réponse les carabiniers chassent les paysans. En Russie, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, par toute l'Asie, la faim décime les populations et les agite, en attendant qu'elle les soulève. Et l'on voit sur les ports d'embarquement européens des familles entières, femmes, enfants, hommes et vieillards, couchés sur la terre, au milieu de paquets misérables le visage flétri, l'œil triste, les vêtements souillés. Ils abandonnent la terre fertile où ils sont nés, parcequ'elle n'a pas d'aliment pour eux.

Il est donc certain — et l'économie politique, lorsqu'on l'oblige à sortir des vagues assertions lantaisistes où elle se plaît, doit se l'avouer et l'avouer, — la vie du pauvre est entre les mains du riche, qui en dispose à son gré. Il y a deux sortes d'hommes sur la terre, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas ; et les premiers sont naturellement les maîtres des seconds ; car il n'y a point de pouvoir plus complet que celui qui peut aller jusqu'à donner ou à retirer la vie.

L'économie politique l'avoue et l'accepte : Tout homme pauvre, dont le riche n'a pas besoin, doit quitter ce monde. C'est la doctrine de Malthus professée par la grande majorité des économistes et par tous les économistes conséquents — j'entends ceux qui veulent la conservation de l'ordre actuel. L'humanité heureusement, est moins forte et moins conséquente. Ce beau mot d'humanité n'a point encore perdu le sens que lui a donné depuis longtemps le sentiment confus de la véritable destinée humaine ; et la question, si elle était posée ouvertement en ces termes,

rait pas les réponses qu'on lui ferait ; elle me les communiqua ; et ce n'est qu'après bien du temps que j'ai appris à doter de sa bonne foi. Cependant le terme qu'on avait mis à ma résolution arriva ; elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jeta quelques mots de commisération, d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir ; je n'en aurai guère d'autres à vous apprendre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit (en vérité, je crois que ce fut en pleurant) : « Eh bien ! mon enfant, vous allez donc nous quitter ! Cher enfant, nous ne nous reverrons plus !... » Et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étais renversée sur une chaise, ou j'étais immobile, ou je me levais, ou j'allais tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'était passé lorsqu'elle ajouta : « Mais que ne faites-vous une chose ? Ecoutez et n'allez pas dire au monsieur que je vous en ai donné le conseil ; je compte sur une discrétion inviolable de votre part ; car, pour toute chose au monde, je ne voudrais pas qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce qu'on vous demande ? Que vous preniez le voile ? Eh bien ! que ne le

soulèverait la conscience publique et provoquerait le sentiment d'une grande injustice, qui ne saurait être supportée.

Mais le jugement public est égaré sur ces choses ; il ne les approfondit pas, ne les voit pas dans leur netteté ; elles ne lui apparaissent qu'au travers de situations mêlées et changeantes, d'apparences contraires, et d'arguments embrouillés simulacres de contrat ; cela suffit aux esprits superficiels. Il y a des travailleurs qui gagnent leur vie ; pourquoi tous les travailleurs ne la gagneraient-ils pas ? Le fait réel, pourtant, se voit et se touche à chaque instant ; mais l'œil humain ne voit la réalité qu'à travers les créations de l'esprit, qui, trop souvent, la lui cache.

Non seulement, les côtés par où le travail s'impose font illusion sur sa condition réelle ; non seulement, le faux *équilibre* professé par l'économie politique et vulgarisé par les intéressés au maintien de l'ordre actuel, a égaré l'opinion ; mais la croyance nouvelle au progrès, se mêlant dans les cerveaux à la vieille idée providentielle, a répandu la douce et déplorable confiance que les choses vont s'améliorant d'elles-mêmes par le simple effet du temps. Oui, si la base de justice était posée ; si l'on n'avait plus qu'à laisser se développer les conséquences. Mais quand c'est une base d'injustice, les effets sont tout contraires ; ils vont en empirant, et c'est ce qui a lieu chaque jour. Le progrès n'existe que par l'intelligence et de par la volonté humaine.

On objecte que la propriété n'est plus exclusive, qu'elle est devenue accessible à tous, qu'il y a tant de cotes foncières, etc. — Ceci ne concernerait que la France et la Suisse, et non le reste de l'Europe, où la grande propriété règne. Mais en France et en Suisse même, on exagère le bien produit par la diffusion de la propriété, qui est loin d'aller jusqu'à sa généralisation. Si le paysan, dans sa passion d'être propriétaire, achète — pour se la voir enlevée souvent, peu d'années après, par le créancier — une bicoque entourée de quelques mètres de terrain, et si cette cote figure au tableau au même titre qu'un domaine, ce n'est pas là un progrès sérieux, quant aux mutations, dont on vante le nombre, elles sont souvent une preuve de misère plus que de prospérité. Cependant, l'extension de la propriété, en Suisse et en France, a certainement beaucoup influé sur la prospérité de ces deux pays ; elle a répandu dans le peuple une aisance relative ; moins misérable, plus fort, il s'est mieux défendu contre les gros capita-

prenez-vous ? A quoi cela vous engage-t-il ? A rien ; à demeurer deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit ; deux ans, c'est du temps : il peut arriver bien des choses en deux ans... Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces ! Je savais où j'étais, je ne savais pas où l'on me menait, et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père ; sa lettre était très-bien, oh ! pour cela, on ne peut pas mieux : ma peine, ma douleur, mes réclamations n'y étaient point dissimulées ; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y aurait été trompée : cependant on finissait par donner mon consentement. Avec quelle sérénité tout fut réparé ! Le jour fut pris mes habits faits. Le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'aperçusse aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses. J'oubliais de vous dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Albi qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même ; ce jour-là elle fut des plus tristes.

(A continuer.)

listes. Mais a-t-on fait sur ce point des statistiques sérieuses, intelligentes ? A-t-on distingué entre le fractionnement, on peut dire l'émiettement de la propriété, par le simple effet légal de l'héritage et son extension véritable par le fait de l'accession du peuple à la propriété, dans une mesure large et croissante ? En d'autres termes, le nombre de familles, autrefois étrangères à la propriété, qui l'ont acquise, s'est-il augmenté ? Et s'est-il augmenté sans correspondre à un nombre à peu près égal de dépossessions de familles précédemment propriétaires ? Voilà qui seul établirait un progrès véritable et bienfaisant. Car ce serait la preuve d'une diminution correspondante de la grande propriété et d'une égalisation croissante, jusqu'au moment où tous à peu près pourvus de droits et d'intérêts égaux arriveraient à s'entendre pour profiter des avantages de l'association.

Mais l'on ne recherche pas la vérité avec cette ardeur. On préfère composer de gros chiffres avec des cotes minuscules, et l'on ne veut pas avouer qu'en dépit de la division par l'héritage, le nombre des propriétaires n'augmente pas ou n'augmente que d'une façon dérisoire, sous l'empire si vanté du régime de la petite propriété. On craindrait de trouver peut-être que la grande propriété se reconstitue, et qu'au lieu de marcher vers l'égalité, c'est à la féodalité qu'on retourne.

Et pourtant, comment n'en serait-il pas ainsi, quand, après une secousse momentanée qui ne fit que l'ébranler et y pratiquer certaines fissures, le vieil édifice de l'antique propriété, la propriété romaine d'us et d'abus, s'est trouvé rétabli sur sa base ? On a secoué l'arbre ; des fruits sont tombés qu'ont ramassés les passants ; et c'est tout. L'arbre reste à la même place et ne saurait, pour un instant de maraude, porter des fruits nouveaux.

La propriété d'us et d'abus, la propriété monarchique et arbitraire ne saurait produire de l'égalité. En quelques mains qu'elle tombe, elle fera toujours d'un manant un seigneur, le seigneur et maître de ses concitoyens non-propriétaires.

(A suivre.)

La Crise agraire et l'émeute en Irlande.

— 0 —

Au moment où on la croyait entrée dans une phase plus modérée, la question irlandaise s'est considérablement enflammée, et la détresse, la difficulté agraire, la brutalité de la police, le piteux résultat obtenu par le comité de secours sous la présidence de la duchesse de Marlborough, ont continué à rendre la situation très grave et très lamentable dans l'île-sœur. Depuis le meeting de Bala, l'agitation a fait d'effrayants progrès : à Carraroe elle avait déjà atteint ce degré de désespoir furieux qui faisait pressentir une lutte à outrance ; cette lutte a eu lieu à Knockrickard, et on peut dire que la première barricade irlandaise vient d'être dressée par le peuple contre l'autorité anglaise, toujours pour la même cause, la question des évictions ; toujours le même prétexte, le prix des loyers ; toujours avec le même personnage à la fois ridicule et terrible du bailli venant clouer la notification du congé à la porte des locataires récalcitrants.

Mais cette fois c'est une foule de femmes et de jeunes filles pieds nus, les vêtements en lambeaux et les cheveux épars, qui se montrent tour à tour injurieuses, supplicantes, terrifiées, impacables, entraînant et vengeresses ; c'est la force constabulaire qui, oubliant toute mesure, surexcitée par les insultes et les imprécations, frappe et blesse grièvement ces malheureuses, exaltées par les tourments de la faim, les angoisses de la

misère ; c'est le magistrat essayant vainement d'employer la conciliation, et recevant pour toute réponse ces mots : « Nous n'avons pas à manger ; » c'est enfin la foule armée de fourches et de shillelahs qui, voyant ces femmes, ces jeunes filles, ces enfants trainés par les cheveux, foulés aux pieds, entendant leurs sanglots, leurs cris, leurs plaintes, se précipite sur la police et lui barre le passage en élevant sur la route un rempart de camions, de tonneaux, de poutres et de pierres.

La police fait feu, détruit l'obstacle et entre enfin dans Knockrickard, amenant le bailli plus mort que vivant à la porte d'un fermier qui se trouvait être son ennemi personnel. Chose assez singulière, ce bailli avait perdu en route toutes ses paperasses, à l'exception de la signification de congé dont je viens de parler. Aussitôt la presse libérale, les *homérulers* de dénoncer cet homme à la vindicte publique ; mais, ce qui va très-certainement amener des scènes tumultueuses au Parlement dès la rentrée des Chambres, c'est la conduite provocatrice des constables.

La détresse en Irlande n'est pas comme la détresse en Silésie qui a été fort exagérée ; elle existe malheureusement dans toute son affreuse réalité. Est-ce un signe des temps, que la charité privée, si large, si libérale lorsqu'il s'agit des Turcs ou des Chinois, ait été si regardante et si avare envers l'Irlande ? Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement a dû intervenir. L'Etat avancera 250,000 livres sterling, à un très modique intérêt (2 p. c.) ; la somme est remboursable en trente-cinq ans ; tout cela est fort bien, le travail sera abondant, les malheureux Irlandais pourront nourrir leurs familles, c'est encore mieux ; mais la population irlandaise a été fort irritée de l'indifférence du public anglais.

La riche cité de Londres a souscrit une centaine de mille francs, la belle affaire ! Quant aux Irlandais, sinon riches, du moins dans des conditions aisées, ils ont bien mis la main à la poche, mais c'était pour l'y laisser, sous prétexte qu'il fallait forcer lord Beaconsfield à se montrer généreux avec le surplus des revenus de l'Eglise. Et pendant ce temps la plus épouvantable famine désolait l'Irlande. Pas même une pomme de terre à manger, pas de feu, pas de pain, pas de vêtements ; des enfants mourant d'inanition, des femmes affolées, des hommes mangeant de l'herbe et des racines ! Voilà le tableau très exact, trop exact de la situation de l'Irlande.

Ma Commune

CHANT DÉDIÉ AUX COMMUNISTES ICARIENS

Je suis enfant d'une commune
Où les habitants sont unis.
Les bois, les champs sont la fortune
De tout le monde du pays.
Les citoyens, les citoyennes,
Vivant en frères, sont égaux ;
Et des clôtures mitoyennes,
Nous avons tous fait des fagots.

Ce n'était pas ainsi, jadis,
L'eau seule à tous était commune,
S'il fut jamais un paradis,
C'est ma commune.

Contrairement à l'Evangile,
Aucun pauvre n'est parmi nous.
Le vieillard, qui n'est pas agile,
Berce l'enfant sur ses genoux.
Nous sommes tous propriétaires ;
Chacun travaille, heureux, joyeux.
La paresse a fui de nos terres,
Les jeunes font vivre les vieux.

Par nos chemins, et sous nos hêtres,
Nous n'avons ni voleurs, ni fous.
Gendarmes et gardes champêtres
Seraient ridicules chez nous.
Gratuit, la justice est rendue,
Sans pérorer à l'infini ;
Et quand la cause est entendue,
L'on s'embrasse, et tout est fini.

Nous n'avons pas de militaires,
Nous n'avons ni préfets, ni rois ;
Point de cultes de ministères,
Ni de médailles ni de croix.
Sur mon pays, je me prononce :
C'est un Eden indépendant....
Nous avons arraché la ronce ;
Nous avons brûlé le chiendent.

— Mais où donc est votre commune ?
Me dit un habitant d'ici.
Descendriez vous de la lune ?
Pourquoi donc nous tromper ainsi ?
— Mon pays n'est point chimérique.
Il est sur terre et l'on y va
Par les paquebots d'Amérique,
Dans la province d'Iowa.

Ce n'était pas ainsi jadis ;
L'eau seule à tous était commune.
S'il fut jamais un paradis,
C'est ma commune.

Eugène CHATELAIN.

Une Statistique Instructive

De 1871 à 1879, voici la proportion des
attentats aux mœurs commis par les maîtres
sur les élèves des écoles primaires :

32 % pour les congréganistes ;
8 % pour les laïques.

Que font les parents qui livrent leurs en-
fants aux mains des congréganistes ?
Ils augmentent de 24 % le péril de la plus
hideuse souillure.

Que font les communes qui remplacent une
école congréganiste par une école laïque ?
Elles diminuent de 24 % la corruption la
plus infâme.

C'est l'arithmétique qui parle.

Nous saluons fraternellement la réappari-
tion du journal collectiviste révolutionnaire
l'ÉGALITÉ, tombé vaillamment, le 14 Juillet
1878, sous les coups de la justice bourgeoise.
(PROLÉTAIRE).

Petite Correspondance.

Reçu fr. 25 des fileurs de Petit-Rechain.
Ensival (Solidaires) 25 fr.
" Fileurs 15 fr.
Verviers Solidaires 25 fr.
" Cercle l'Athéisme 10 fr.

Cercle l'Athéisme.

Assemblée générale et obligatoire, demain
1er Février, au local ordinaire.

Association Internationale des Travailleurs.

Cercle d'Etudes et de Propagande Socialistes
de Liège.

Tous les Lundis à 8 heures du soir,
REUNION, au local, Café du Grand Cerf,
rue Féronstrée, 64, Liège. Les membres
sont priés de se munir de leur carte d'entrée
aux séances.

Section de Dison.

La Section se charge de recueillir dans
sa localité les abonnements et faire remettre
le journal à domicile au gré des intéressés
par un de ses membres.

S'adresser au local, rue Haute, 2, au pre-
mier, les mercredis et samedis de chaque
semaine de 8 à 10 heures du soir.

Groupe 89.

Assemblée générale Lundi 9 Février à 8
heures du soir, au local, rue Hodimont (Cour
Delpaolo).

Les ouvriers réunis.

Société coopérative de consommation.

Assemblée générale et obligatoire Samedi
31 courant à 8 heures du soir, au local ordi-
naire.

Association des ouvriers solidaires Ensivalois.

Citoyens,
Le comité informe les membres que la
séance mensuelle a lieu tous les deuxièmes
Dimanches de chaque mois, à 10 heures du
matin, chez Eugène Clebant, route de Pepins-
ter, 148, Ensival.

Le Secrétaire,
Mathieu VIELLEVOVE.

Ouvrages qu'on peut se procurer

A LA LIBRAIRIE

L. BERTRAND

rue des Mécaniciens, 19, à Bruxelles.

1. F. Lassalle. — *Capital et Travail*, 1re
traduction française. Prix : 2 francs.
2. Schâfle. — *Quintessence du Socialisme*,
traduction de B. Malou. Prix : 1 franc.
3. J. Guesde — *Catéchisme Socialiste*.
Prix : fr. 0-60
4. P. Poulin — *La Justice dans le Socia-
lisme et dans la propriété* Prix : fr. 1-50

JOURNAL

Historique, Littéraire et Scientifique

Directeur gérant :

Eugène CHEVALIER

9 et 11, rue du Jour à Paris.

Abonnements : un an, 6 fr., — six mois,
3 frs. ; — trois mois 1 fr. 50.

- (1) Un an, six mois, trois mois.
- (2) Six francs, 5 francs ou 4 fr. 50.
- (3) Prime pour un an : enquête des travail-
leurs sur les réformes sociales ; le dernier mot
du socialisme ; droit des opprimés ; Biogra-
phies de Flourens, Delescluze, Rossel, en tout
1 franc.

Pour six mois : le dernier mot du socialis-
me ; le droit des opprimés, biographies de
Flourens, Delescluze, Rossel, en tout un
franc.

Pour trois mois : Biographie de Flourens,
Delescluze, Rossel ou le dernier mot du socia-
lisme et le droit des opprimés, valeur, 50
centimes.

J. ELIAS, libraire

RUE SPINTAY, 136.

Abonnements à tous les journaux de modes
journaux financiers etc.

Vente au N° des journaux et publications
illustrées courantes.

SONT EGALEMENT EN VENTE :

Le Mirabeau, Le Rasoir, La Bombe, Le
Révolté. La Trique.

Une superbe Phototypie, représentant un
insurgé le fusil à la main, debout sur une
barricade, à ses pieds sur un manteau
d'hermine, est une couronne près d'un sceptre
brisé que l'ouvrier indique du doigt avec ces
fières paroles: «LA RAMASSE QUI L'OSE.»

Prix avec encadrement rouge 0,60
" " noir 0,50

LES CHANSONS DE KARL GRUN

Franc 1-50.

LA

REVUE SOCIALISTE

devant paraître tous les mois

à partir du 20 Janvier 1880

avec le concours de

V. Arnould, Bruxelles ; A. Bebel, Leipzig ;
E. Bertz, Londres ; L. Bertrand, Bruxelles.
Bernstein, Fürkli, Zurich. Borne, Paris.
Boyer, Marseille. Brugnot, Lyon. Costa,
Lugano. Cornette, Anvers. Dr de Paepe,
Degreef. H. Denis, Duverger, Bruxelles.
Delahaye, Londres. Delaporte Paris. Domela
Neuvenhuis, La Haye. Dluski, Genève. Douai,
New-Yorck. Deville, Devillers, Paris Dumay,
Le Creuzot. Garel, Lyon. Greulich, Zurich.
Guesde, Paris. Gnocchi-Viani, Milan. Jener.
Espagne Kautzki, Vienne (Autriche) ; Labus-
quière. Le Roy, Leclere, Paris. Mme André
Léo, Rome. Liebknecht, Leipzig. Lombard,
Marseille. Lafargue, Londres. Lavroff, Paris.
Mme J. Liljencrantz Copenhague. Marouck,
Maria, Paris. Mario, Zurich. Mlle Eug.
Pierre, Paulard, Paris. E. Péron. Icarie.
Pignon, Paris S. Politzer, Hongrie. Pelletier,
New-York. De Ricard, Montpellier E. Reclus,
Paris. Quinones, Madrid. Théodorowitch,
Serbie. S. Vinos, Espagne. Walster, Saint-
Louis. M° Sketchley, Birmingham. Viereck.
Leipzig. Vollmar, Zurich.

LA REVUE SOCIALISTE paraîtra le 20
de chaque mois en brochure in-8° raisin de
56 pages sur beau papier glacé Ses fondateurs
n'ayant en vue que la propagande, augmente-
ront le nombre des pages sans changer les
prix, dès que le nombre des abonnés le per-
mettra. Dans le même esprit ils ont fixé le
prix d'abonnement au chiffre le plus bas
possible :

Trois mois : 2 fr. 50 — Six mois : 3. fr.

Un an : 10 fr.

Le Numéro : 90 cent.

On s'abonne pour la Belgique et les pays
circonvoisins à LOUIS BERTRAND, li-
braire, 19, rue des Mécaniciens, Bruxelles-
Nord.

Gérant responsable. Th. BRANDENBERG,
rue des Franchimontois-Andrimont.

Spa, imp. J. Goffin fils.